

*Question présentée par la députée :*  
*M<sup>me</sup> Aude Martenot*

*Date de dépôt : 26 janvier 2022*

### **Question écrite urgente**

**Quel est le coût pour le canton de Genève du dispositif policier disproportionné mis en place à l'occasion de la venue d'Eric Zemmour en novembre 2021 ?**

Fin novembre 2021, E. Zemmour, polémiste d'extrême droite, est venu à Genève. Une manifestation antifasciste pour s'opposer à l'extrême droite et à la banalisation du fascisme s'est alors tenue, organisée par un front très large (syndicats, partis et associations), qui a rassemblé près de 2000 personnes, non pour demander l'interdiction de territoire pour ce monsieur, mais pour affirmer son opposition aux idées et projets fascisants du polémiste et de ses sympathisant·es en Suisse comme partout en Europe.

A cette occasion, un dispositif policier particulièrement disproportionné a été mis en place : dispositif déployé depuis le début de la journée, puis durant l'événement, dont un hélicoptère de la police survolant le cortège durant toute la manifestation ; et une omniprésence policière lors de la manifestation (malgré l'autorisation officielle délivrée par les autorités cantonales).

Le canton de Genève s'est d'ores et déjà vu infliger des coûts de sécurité exorbitants pour assurer la sécurité d'événements qui sortaient manifestement de son champ de décision. Ainsi, lors de sa séance du mercredi 12 janvier 2022, la commission des finances a accepté deux demandes de crédits supplémentaires de 4 829 000 francs destinés à compenser les heures supplémentaires de la police induites par la rencontre Biden-Poutine et par la préparation de la douzième conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, ainsi que par les renforts intercantonaux demandés à ces deux occasions. La venue à Genève de E. Zemmour a également généré des coûts importants.

Au vu des moyens engagés, il est prié au Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

1. *Quel est le coût assumé par le canton de Genève, et quel est le coût total du dispositif policier durant la venue de E. Zemmour ?*
2. *Qui assumera ces coûts ?*
3. *Cas échéant, le Conseil d'Etat trouve-t-il approprié que le canton doive financer un montant aussi exorbitant pour un tel événement ?*
4. *Le Conseil d'Etat ne pense-t-il pas que ce devrait être aux organisateurs de la venue de E. Zemmour d'assumer les frais d'un tel dispositif ?*